

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni le 21 janvier 2010 à 20h30 en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur JOULIN Daniel, Maire.

Étaient présents : Mme ALLARD, MM. THENIER, GOUPILLE, CHARTIER, HORNOY, HOUET, MAILLET, Mme PASSE, M. BARANGER, Mmes DABIN, BOUTIN, FROGER, GUILLAUT, LEROY, M. LECROIX, Mme GONEL, M. ROBERT, Mmes NICO, HAMARD, M. LEMIRE, Mme GUIRLINGER.

Absent excusé : M. GUILLOU

Secrétaire de séance : M. MAILLET

Le compte rendu de la précédente séance a été approuvé sans observation.

1. COMPTES-RENDUS DE COMMISSIONS ET DE REUNIONS

- C.C.V.L.A. (réunion du 17/11/2009)

Assainissement des eaux usées : les tarifs 2010 ont été votés et subiront une augmentation de 3% sur la part fixe et 2% sur la part variable, soit pour Brain sur l'Authion 35 € part fixe et 1,50 € / m³ part variable.

Assainissement non collectif tarifs 2010 :

- pour une installation neuve : 47,40 € pour un contrôle de conception et d'implantation, pour un contrôle de bonne exécution et pour une contre-visite.
- pour une installation existante : 67,30 € pour un contrôle diagnostic, pour un contrôle de bon fonctionnement et de bon entretien et une majoration du tarif de 100% en cas de refus de contrôle, d'absence et ouvrages inaccessibles.

En outre, le règlement d'assainissement non collectif a été modifié et ajusté afin de prendre en compte des évolutions réglementaires dans ce domaine.

Finances : des décisions modificatives des budgets : principal et annexes ont été approuvées. Des ajustements de subventions ont été effectués.

Contrat Enfance Jeunesse : le reversement à chaque commune de la fraction de la participation annuelle CAF/MSA au prorata des charges supplétives supportées par les communes a été approuvé. Le montant de la contribution annuelle dues par les communes de Lué en Baugeois et Cornillé les Caves au titre de l'activité accueil jeunes dans le cadre du SIRP a été adopté.

Des avenants aux marchés de travaux du siège social de la CCVLA et au titre des travaux de viabilisation de l'extension de la ZA de La Perrière ont été approuvés.

Un accord de principe a été donné au sujet de l'atténuation de 50% de la participation pour raccordement à l'égoût pour les opérations de construction de logements sociaux.

L'acte de vente des serres au GAEC Les Fleurs de l'Authion sur la zone horticole a été régularisé.

Une présentation des nouvelles modalités d'attribution des aides départementales par la voie de la contractualisation avec les collectivités a été effectuée.

- Comité Espaces verts (réunion du 2/12/2009)

M. THENIER a rappelé les objectifs que s'est fixé le comité : poursuivre la démarche engagée avec les étudiants de l'Institut National d'Horticulture d'élaborer un plan pluriannuel de fleurissement de la commune en vue d'obtenir une 1^{ère} fleur au niveau régional tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Un point du fleurissement a été fait par quartier. Le fait de renforcer le suivi de l'ensemble des plantations a été souligné. Le comité va désormais s'attacher à travailler à partir de photographies prises en 2009.

- Comité de pilotage du Marais des Prés d'Amont (réunion du 9/12/2009)
M. ROBERT est revenu sur la réunion tenue en mairie avec le PNR et l'entreprise sélectionnée pour fournir et poser le mobilier de signalétique du sentier de découverte. Cette séance de travail a permis de peaufiner le projet en vue de définir précisément le type de mobilier retenu dans une enveloppe globale n'excédant pas 28 000 € HT.
L'inauguration de ce site a ensuite été abordée sans qu'une date précise puisse être arrêtée. Un article concernant ce projet paraîtra dans la prochaine édition du magazine L'écho du Parc Naturel Régional. Les quotidiens locaux ont également fait part de leur intérêt pour ce projet.
M. HORNOY indique avoir été interpellé par quelques habitants déplorant que les photos qui figuraient dans le bulletin communal de juin 2009 laissaient penser que les travaux étaient beaucoup plus avancés qu'ils ne l'étaient en réalité.
L'organisation sur ce site de battues d'animaux nuisibles sera autorisée en accord avec les représentants des chasseurs locaux.
- Comité Médiathèque (réunion du 10/12/2009)
Mme GUILLAUT a présenté les différentes pistes de réflexion concernant l'organisation conjointe avec le comité de pilotage du Marais des Prés d'Amont et le comité Culture d'un événement à la médiathèque offrant un complément de découverte du Marais des Prés d'Amont. Ces actions de sensibilisation pourraient être envisagées sous la forme d'exposition photographique, témoignages recueillis sur la vie dans le Marais, exposition de maquettes en bois décorées par les enfants d'animaux et espèces vivant dans le marais (contact pris par Mme GUIRLINGER avec le Lycée de Narcé pour la confection des maquettes). Cet événement pourrait se tenir courant mai 2010.
Mme GUILLAUT regrette que les ateliers Slam peinent à accrocher les adolescents et ce malgré la qualité des intervenants contactés.
Les projets et le budget 2010 prévu pour les financer ont été abordés. Une somme de 6 802 € (2 € / habitant) est sollicitée pour les acquisitions de livres, magazines, revues, DVD et CD, à laquelle s'ajoutent des demandes de 600 € pour les animations et 150 € de petits équipements.
- Comité Bâtiments (réunion du 4/1/2010)
M. HOUET a dressé le bilan des réalisations effectuées en 2009 avec parmi les principales le ravalement des façades du Presbytère (75 000 €), les travaux réalisés dans le pôle social dans les locaux dédiés au Relais Assitantes Maternelles et à l'accueil de loisirs et ceux utilisés par la Banque Alimentaire et le portage de repas à domicile (35 000 €), le réaménagement de l'office du restaurant scolaire et l'acquisition d'un lave vaisselle (9 500 €).
M. HOUET a également évoqué le grand chantier de 2010 avec l'aménagement des services techniques municipaux Rue Azéma Billa. Il rappelle que le conseil municipal s'est prononcé pour ce projet en faveur de la pose de panneaux photovoltaïques sur une surface de plus de 1000 m². D'autres projets de moindre envergure ont également été listés et des choix devront être opérés.
- Comité Culture (réunion du 7/1/2010)
Mme GUIRLINGER a dressé un bilan des différentes animations culturelles de l'année 2009. Cette première année s'est révélée globalement positive au niveau de l'affluence du public lors des séances cinéclub, des lectures théâtralisées et des conférences.
Au plan financier, les dépenses réelles se sont élevées à 4 615 € sur les 5 500 € prévus.
Parmi les projets 2010, Mme GUIRLINGER estime nécessaire l'acquisition d'une table de mixage permettant d'être totalement autonome.
Les différentes animations prévues pour 2010 ont été annoncées avec prochainement une lecture théâtralisée du Silence de la mer de Vercors le 22 janvier 2010 à la médiathèque et un diaporama de l'expédition himalayenne de MM DABIN et THENIER le 5 février 2010 à la salle des fêtes.

2. ORDURES MENAGERES : POINT SUITE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU SICTOM LOIR ET SARTHE

M BARANGER a fait un point sur les éléments du conflit qui oppose le SICTOM Loir et Sarthe à son prestataire de service, Brangeon Environnement, concernant l'exécution du service de collecte tel qu'il est effectué.

Il explique que Brangeon Environnement sollicite un avenant financier (127 000 €) au marché de collecte pour la prestation qu'il effectue à l'aide d'un véhicule « passe-partout » qui permet d'accéder sur chaque commune à certains secteurs non accessibles pour les camions de collecte. Brangeon Environnement estime que cette prestation est une prestation complémentaire qui n'était pas prévue au marché de collecte.

Face à cette situation, le SICTOM a sollicité de la part de Brangeon Environnement un argumentaire précis et des justificatifs permettant de vérifier le bien-fondé des sommes portées sur cet avenant et de prendre une décision dans le cadre de cette affaire, en ne négligeant aucune des différentes pistes lancées en vue d'une optimisation de la collecte.

L'amélioration de la qualité du tri figurera parmi les objectifs majeurs de 2010 afin de réduire le taux de refus actuel qui pénalise financièrement le SICTOM et donc l'utilisateur. Le passage en régie pour ce type de collecte a été évoqué avec les acquisitions de matériels et aménagements de locaux qui en découleraient.

Sur le plan financier, l'exercice 2009 devrait se révéler déficitaire en raison :

- d'un avenant au marché de collecte afin de tenir compte de la nouvelle donne en matière de collecte,
- de la baisse des recettes des filières de recyclage liées à la crise financière
- d'un dépassement de 65 000 € de la participation exigée par le SMICTOM Vallée ,de l'Authion pour la déchèterie de Corné.

Tout ceci fait que la redevance ordures ménagères sera augmentée de 8% par rapport à 2009.

3. ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

M GOUPILLE a rappelé la décision de principe prise en août 2009 d'une révision totale de notre document d'urbanisme (POS actuel) et par conséquent de s'engager dans un processus d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme établissant le développement de la commune pour les 10 ou 15 ans à venir. Les capacités de développement sur la commune sont pratiquement arrivées à saturation et de nombreux aspects d'ordre réglementaire sont à modifier afin de s'adapter aux nouvelles dispositions en termes de construction.

M. JOULIN fait observer qu'un pré-diagnostic a été établi par les services de la Direction Départementale des Territoires et présenté aux membres de la commission Urbanisme le 15 janvier 2010. Ce document est une photographie très précise de la commune à la date d'aujourd'hui.

A la suite de l'examen de ce pré-diagnostic, un certain nombre d'enjeux et objectifs ont été définis en matière d'habitat, d'activité économique, d'équipements de déplacements et en matière patrimoniale.

M. GOUPILLE indique qu'une délibération prescrivant l'élaboration du P.L.U., définissant les personnes publiques qui seront associées à ce projet et fixant les modalités de la concertation du public doit être prise. Un cahier des charges sera ensuite élaboré, une consultation de bureaux d'urbanisme spécialisés lancée et un choix définitif opéré parmi les différents bureaux consultés.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune sur la base des objectifs et enjeux ci-dessus définis.

4. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- M. JOULIN a indiqué que le montant collecté par le Collectif Téléthon Anbrain lors du Téléthon de décembre 2009 s'est élevé à 8 303 € qui a été entièrement reversé à l'Association Française contre les Myopathies.
- M. JOULIN a également révélé les résultats partiels de la campagne diagnostique des dispositifs d'assainissement non collectif sur la commune. Du 22 juin au 23 novembre 2009, la grande majorité des visites ont été effectuées. Les résultats sur le parc de

logements en assainissement non collectif sont les suivants : sur 303 installations estimées , on dénombre :

- 20% avis acceptables,
 - 19% avis acceptables réservés,
 - 32% avis non acceptables,
 - 8% assainissement non collectif non contrôlé,
 - 17% assainissement non collectif récent
 - 4% assainissement non collectif en cours d'instruction.
- A la demande de La Poste, une boîte aux lettres sera installée à l'extérieur des locaux à gauche de l'entrée des clients boîtes postales. Ceci permettra de garantir l'accessibilité du service de levée du courrier aux usagers.
- M. JOULIN a présenté les plans des travaux de construction d'une ligne haute tension 20000 volts souterraine sur les communes des Ponts de Cé, Trélazé et Brain sur l'Authion.
- M. THENIER a fait part qu'un versement sera effectué par la CCVLA d'une aide de 0,25 € par habitant du territoire communautaire à destination des sinistrés du séisme d'Haïti.
- M. HOUET rappelle qu'un défibrillateur sera mis à la disposition gracieuse de la commune par le Département de Maine et Loire le 27 janvier 2010. M. JOULIN fait observer que le même type de matériel équipera l'ensemble de communes du Maine et Loire et que ces matériels seront tous installés à proximité immédiate de chaque mairie. Il précise en outre qu'un équipement identique a été commandé pour le Complexe Sportif Jean Cherré. M. HOUET indique que les pompiers pourront assurer gratuitement une formation à l'utilisation de ces matériels aux personnes intéressées.
- M. LEMIRE fait remarquer qu'il est nécessaire qu'un élu, délégué à la CCVLA, représente la commune de Brain sur l'Authion au conseil d'administration de l'Ecole de Musique de la Vallée Loire Authion. M. MAILLET Alain a été désigné pour siéger dans cette instance.
- M. LEMIRE fait part de son mécontentement face à la manière avec laquelle les trous des chemins du marais ont été comblés.
- En réponse à une question de M. ROBERT, la restitution des travaux effectués dans le cadre du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Equipements publics n'est pas achevée.
- M. ROBERT évoque l'appel à projets lancé par le PNR Loire Anjou Touraine concernant des sites sur lesquels des programmes de réhabilitation de bâti ancien s'inscrivant dans une démarche de développement durable pourraient être entrepris. Il estime que les actuels ateliers communaux pourraient répondre aux critères. M. JOULIN indique que ce projet a déjà fait l'objet d'une inscription au titre d'un appel à projets lancé par le CAUE dans le cadre du Contrat Départemental de Territoire Habitat.
- Mme GUIRLINGER informe que M. PIAZZA, proviseur du Lycée de Narcé, a reçu la confirmation de la labellisation de son établissement en Lycée des Métiers.
- Mme LEROY a émis le souhait de voir les élus un peu plus associés à l'organisation et au déroulement de la cérémonie de vœux de la municipalité. M. JOULIN rejoint tout à fait cet avis et une réflexion globale sera menée sur l'organisation de cette cérémonie pour les prochaines années.
- M. HORNOY a indiqué que le Clin d'Oeil 2010 est achevé. Ce mémento récapitulatif de l'ensemble des services, commerces, associations... existant sur la commune a été remis aux nouveaux habitants et sera distribué dans chaque foyer avec le Flash de mars 2010.
- M. JOULIN a fait part des vœux présentés par la brigade de Gendarmerie de Brain à l'ensemble des membres du conseil municipal.
- Les prochaines réunions :
- Mardi 2 février 2010 à 20h30 réunion de conseil municipal : débat d'orientations budgétaires.
 - Mercredi 10 février 2010 à 20h30 commission Finances : examen des subventions 2010, des taux d'impôts communaux.
 - Jeudi 18 février 2010 à 20h30 réunion de conseil municipal : vote des subventions, vote des taux d'impôts communaux.

Le secrétaire de séance
Alain MAILLET

Vu, le Maire
Daniel JOULIN